



Objet : Avis de convocation – Séance extraordinaire du conseil municipal
14 juillet 2026 à 18 h 30

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, vous êtes par les présentes convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra :

Date : Mardi 14 juillet 2026

Heure : 18 h 30

Lieu : Édifice municipal, 403, rue Principale, Piopolis

L'ordre du jour est le suivant :

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Sujets à discuter :
 - Octroi d'un mandat à Laforest Nova Aqua inc. – Avis technique concernant l'approvisionnement en eau potable;
 - Autorisation au directeur des travaux publics et de l'entretien des bâtiments de faire livrer de l'eau potable au besoin;
4. Période de questions;
5. Clôture et levée de la séance.

Veuillez prendre note que seuls les sujets ci-dessus pourront être traités lors de cette séance extraordinaire, conformément au Code municipal du Québec.

Cordialement,

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière